

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°057 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE
N°2022-014/PRES-TRANS DU 28
DECEMBRE 2022 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE PRET N°2100150042697
SIGNE LE 29 SEPTEMBRE 2021 A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO
ET LE FONDS AFRICAIN DE
DEVELOPPEMENT (FAD) POUR LE
FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET
D'ELECTRIFICATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES CONNEXIONS A
L'ELECTRIFICATION (PEDECEL)**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par le député **Marc Bertin GANSONRE**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 02 août de 12 heures 01 minute à 12 heures 30 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-14/PRES-TRANS du 28 décembre 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord de Prêt n°202100150042697 signé le 29 septembre 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et le Fonds africain de Développement (FAD) pour le financement partiel du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL).

Auparavant, le député Marc Bertin GANSONRE a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le lundi 24 juillet et le mardi 1^{er} août 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Souleymane OUEDRAOGO ;
- la Commission du développement durable (CDD), par le député Aboubacar KABRE.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Simon Pierre BOUSSIM, Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières. Il était assisté de ses collaborateurs et d'un représentant du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- objectifs de développement et bénéficiaires du projet,
- description technique du projet,
- résultats attendus,
- montant et conditions du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- les précisions sur les localités de réalisations du projet (régions et provinces) ;
- les critères qui ont prévalu au choix des régions bénéficiaires ;
- l'assurance qu'offre le Gouvernement que la promesse d'équipement de production faite aux associations féminines sera tenue ;
- les modalités de paiement différé des frais d'abonnement ;
- la justification de l'application de taux d'intérêt différents ;
- le nombre de bénéficiaires prévus dans le plan de gestion environnementale et sociale ;
- le nombre d'arbres à abattre et celui à mettre en terre ;

- les raisons qui ont prévalu à l'exclusion des grandes entreprises de la réalisation des prestations dans le cadre du présent projet ;
- les précautions prises pour renforcer le réseau électrique afin de minimiser les délestages pouvant provenir de l'extension ;
- la raison pour laquelle l'ordonnance ne fait pas mention du don d'un montant de 15 millions d'unités de compte, soit 11,694 milliards de francs CFA ;
- l'existence d'une synergie d'actions entre l'Agence burkinabè d'électrification rurale (ABER) et le présent projet ;
- l'état des lieux de la mise en œuvre du présent projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité ;
- l'impact de l'insécurité sur la mise en œuvre du présent projet ;
- le coût de l'abonnement par ménage ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour faciliter l'accès à l'électricité des couches les plus défavorisées et vulnérables.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de la présente ordonnance permettra d'accroître l'accès durable à l'électricité, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations burkinabè et de réaliser des branchements au profit des ménages et les infrastructures socioéconomiques.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 02 août 2023

Le Président

Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur

Marc Bertin GANSORE

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES
DE LA COMMISSION A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	ABSENT/ ABSENT EXCUSE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e Secrétaire	Absent excusé
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Absent
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre	Absent
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Absent
6.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Absent
7.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Absent
8.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre	Absent

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 02 AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire